

Zeitschrift: Rapport pour les années / Bibliothèque nationale suisse
Herausgeber: Bibliothèque nationale suisse
Band: 66 (1979)

Rubrik: VII. Production littéraire

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

VI. Activités diverses

Dans le cadre des possibilités financières d'aujourd'hui, nous essayons là où c'est possible de maintenir nos contacts internationaux. Cette année le Congrès de la FIAB s'est à nouveau tenu en Europe; le directeur a pu ainsi se rendre à Copenhague où il a eu l'occasion de discuter du prêt international et d'autres problèmes communs avec ses collègues. Avec d'autres directeurs de bibliothèques cantonales, il a représenté la Suisse au Congrès des bibliothécaires allemands à Berlin.

On attend de plus en plus de la Bibliothèque nationale une activité de coordination entre les bibliothèques de notre pays. Comme le blocage du personnel est toujours aussi strict, nous ne pouvons pas accéder à ces demandes pourtant justifiées. Pour l'heure, notre bibliothèque lutte pour ne pas devoir restreindre les prestations qu'elle avait accepté de fournir en des temps meilleurs en faveur des bibliothèques suisses. Nous avons d'ailleurs traité ce problème dans l'introduction de ce rapport annuel. Nous avons pourtant accepté une tâche nouvelle d'une signification incontestable: en effet, nous avons promis à nos collègues tessinois nos conseils et notre aide dans l'organisation d'un cours de formation professionnelle de trois ans. Il nous semble de toute importance d'assister le canton du Tessin dans son entreprise où il n'a regardé ni à la dépense ni à ses peines pour organiser sur de nouvelles bases son système des bibliothèques, jusqu'ici sous-développé, tout en l'améliorant afin qu'il corresponde aux exigences des temps. En prenant la décision de former en premier lieu les bibliothécaires nécessaires, le Tessin, à notre avis, a choisi la bonne voie pour atteindre son but sans conteste élevé. Pour les cours projetés, il avait besoin de bibliothécaires chevronnés de langue française, étant donné qu'il ne pouvait compter sur suffisamment d'enseignants au Tessin même. C'est ainsi que la Bibliothèque nationale, ainsi d'ailleurs que d'autres bibliothèques de Suisse romande et que l'Ecole de bibliothécaires de Genève, a mis à disposition ses collaborateurs R. de Courten, E. Vuilleumier et S. Willemin pour l'enseignement à Bellinzona et a délégué son directeur au Consiglio di Sorveglianza. Les 200 heures que ces bibliothécaires ont consacré cette année au service des bibliothèques tessinoises sont certainement un capital bien placé.

VII. Production littéraire

En 1979, les ouvrages publiés en Suisse ont augmenté de 749 titres; en tenant compte des Helvetica publiés à l'étranger cette augmentation est de 972 titres; cette forte augmentation concerne avant tout les publications en langue allemande.

Le nombre des publications de maisons d'édition étrangères ayant leur propre siège en Suisse reste inchangé: en 1978, 364 titres, en 1979, 357 titres.

le directeur: Franz Georg Maier